

GUIDE PRATIQUE 2019-2020

Édito

Notre communauté d'agglomération s'est fortement engagée depuis plusieurs années pour rendre la culture accessible au plus grand nombre avec une offre diversifiée et de qualité, tout en veillant à proposer des tarifs abordables.

Ces dernières années, de nombreuses réalisations se sont ainsi concrétisées :

- dans le domaine de la lecture publique, avec par exemple la rénovation de la médiathèque Monnaie à Romans-sur-Isère et de celle de Chabeuil, mais aussi bien-sûr la construction en cours de la grande médiathèque de Latour Maubourg,
- c'est aussi le cas en matière de diffusion artistique, avec la modernisation de lieux emblématiques comme le CPA ou Lux et la labellisation de notre agglomération comme « pays d'art et d'histoire ».

Au cœur de cette ambition pour un territoire toujours plus attractif et dynamique sur le plan culturel, notre Conservatoire occupe une place toute particulière.

Tout au long de l'année, ses équipes se mobilisent pour favoriser la rencontre entre les élèves, les œuvres et les artistes.

Il permet à un large public de devenir acteur de la vie artistique et culturelle locale et de bénéficier d'un apprentissage musical de grande qualité.

Notre souhait le plus cher est que chacun se saisisse de cette opportunité pour se révéler et pour développer ses talents.

Très belle année à tous dans notre conservatoire !

Nicolas DARAGON
Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

Marlène MOURIER
Vice-Présidente Culture
Maire de Bourg-les-Valence



LE CONSERVATOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO

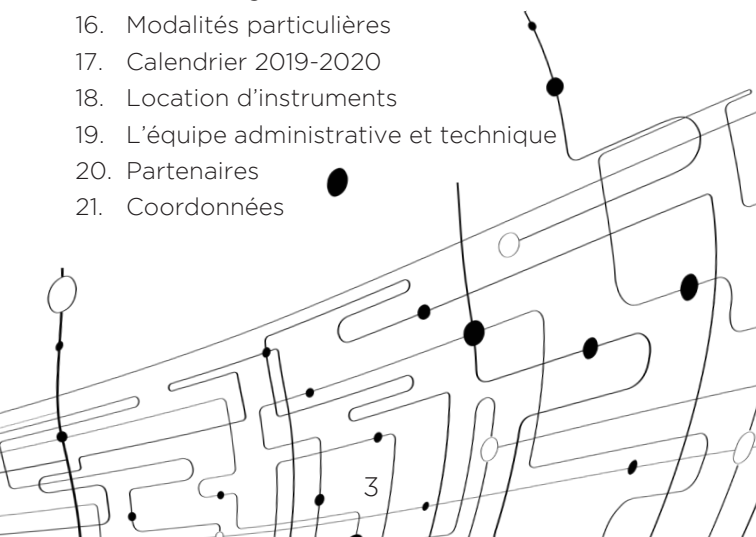
01. Présentation
02. Lieux d'enseignement
03. Autres lieux d'enseignement

L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

04. Les Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse (CHAM / CHAD)
05. Le cycle Éveil et découverte
06. L'enseignement chorégraphique
07. L'enseignement musical et instrumental
08. L'enseignement vocal
09. Hors cursus et parcours personnalisé
10. Pratiques collectives
11. Détail de l'offre pédagogique / site de Valence
12. Détail de l'offre pédagogique / site de Romans

INFOS PRATIQUES

13. Modalités d'inscriptions
14. Tarifs
15. Modalités générales
16. Modalités particulières
17. Calendrier 2019-2020
18. Location d'instruments
19. L'équipe administrative et technique
20. Partenaires
21. Coordonnées



01

Présentation

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Romans Agglo est un établissement d'enseignement artistique géré par la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

Des missions larges

Accompagner l'apprentissage musical et chorégraphique dans le cadre de la formation initiale des élèves, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, est la principale mission d'un établissement d'enseignement artistique. L'accompagnement, la formation et le soutien à la pratique amateur restent cependant le cœur de l'activité pédagogique et du projet d'établissement. En tant qu'établissement culturel à part entière, le Conservatoire met en œuvre les missions d'éducation artistique, de diffusion et de création dans le cadre de son activité, tout au long de l'année, en élargissant son champ de rayonnement sur son ancrage territorial propre.

Deux sites et des équipements de qualité

Lieu d'apprentissage mais aussi de création et de diffusion, le Conservatoire est doté de deux auditoriums : salles de 259 places sur Valence et de 260 places sur Romans. Ces équipements permettent aux élèves de se produire dans des conditions professionnelles et d'accueillir des spectacles tout au long de l'année. La Cité de la musique à Romans, bâtiment moderne et ouvert sur la création musicale avec, et c'est une première en France, la présence en son sein d'une Scène de Musiques Actuelles (Label SMAC du ministère), est l'équipement le plus récent, en service depuis 2013.

La Maison de la Musique et de la Danse à Valence, réhabilitée en 1998, a également beaucoup d'atouts en matière d'espace pédagogique avec un studio de danse, de nombreuses salles de classes (du CE1 au CM2 pour les enseignements fondamentaux des CHAM) et de cours (instruments, ensembles, chorales, orchestres...).

Musique et danse

La diversité des enseignements proposés et des cursus permet aux élèves de découvrir des esthétiques musicales variées : classique, jazz, musiques actuelles et traditionnelles, musique ancienne... On peut y pratiquer les instruments de l'orchestre classique, mais également les instruments anciens (clavecin, traverso, luth...), les musiques traditionnelles arméniennes, le chant, le jazz et les pratiques et les instruments les plus actuels (batterie, guitare électrique, DJ et MAO...) ainsi que les nouvelles pratiques numériques (Djing, Vdjing et l'informatique musicale...). L'enseignement chorégraphique s'articule quant à lui autour de la danse classique et contemporaine.

La pratique collective

Elle se décline dès le 1^{er} cycle sous différentes formes : musique de chambre, ensembles de classes (guitare, saxophone...), groupes de musiques actuelles, orchestres, chant choral, formation musicale... Et sous différents cursus : cursus traditionnel ou cursus CHAM / CHAD en partenariat avec les structures de l'Éducation nationale.

Le Conservatoire et l'enseignement supérieur

Afin de consolider le COP (Cycle d'Orientation Professionnelle), un partenariat s'est construit avec l'Université Grenoble-Alpes. Le COP délivrant le DEM/DEC, est reconnu comme un diplôme d'enseignement supérieur ou « prépa-sup » et, à ce titre, les étudiants du Conservatoire inscrits dans ce cycle peuvent bénéficier d'un statut étudiant, et des services universitaires (médecine, restauration, etc.) grâce à une convention avec l'ADUDA (Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche).

Par ailleurs, ce partenariat permet aux étudiants de valider dans le cadre de leurs études universitaires les études artistiques au Conservatoire. Ce principe de partenariat est opérationnel pour plusieurs licences depuis septembre 2017 (licence Arts du spectacle, Lettres modernes, LLCE, LEA). Il devrait à l'avenir s'étendre à d'autres établissements d'enseignement supérieur comme l'ESISAR pour un cursus « ART-ETUDES », et l'ESAD (École Supérieure d'Art et Design).

Une saison culturelle « dans et hors les murs »

Soucieux de faire valoir son rayonnement, le Conservatoire décline tout au long de l'année une saison culturelle dans les différents lieux de diffusion des deux sites, mais également au-delà : théâtre des Cordeliers

à Romans, musée et théâtre de la Ville à Valence, médiathèques et salles de diffusion des communes de l'agglomération, etc. Continuité de l'acte pédagogique, la restitution des travaux d'élèves et les projets pédagogiques transversaux constituent la toile de fond de notre saison, en valorisant la saison des concerts des professeurs du Conservatoire, en tant qu'artistes en résidence sur le territoire.

02

Lieux d'enseignement

Site de Valence

Lieu culturel au cœur du quartier Polygone de Valence, la Maison de la Musique et de la Danse (MMD) est aussi un espace de vie, d'apprentissage, de jeunesse et de culture. École primaire, conservatoire, bibliothèque, le bâtiment dispose de 3 400 m² d'espace pédagogique comprenant un studio de danse « Maurice Béjart » et un auditorium de 259 places.



*Maison de la Musique et de la Danse,
32, avenue Georges Clémenceau à Valence.*

La MMD abrite également l'école Jazz Action Valence (JAV). Cette association assure la promotion du jazz et des musiques actuelles amplifiées en offrant une formation continue et professionnelle ainsi qu'une saison de programmation. JAV est en collaboration permanente avec le Conservatoire, notamment pour la formation jazz du 3^e cycle d'orientation professionnelle. Le partenariat avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires

du quartier et la Maison Pour Tous (MPT) du Polygone assied encore davantage l'établissement dans sa mission d'ouverture, de proximité et de cohésion sociale. Le site de Valence compte 1 126 élèves pour 64 enseignants.

Site de Romans



*Cité de la musique
3, quai Sainte-Claire à Romans.*

Des salles spécialement aménagées, une acoustique spécifiquement réfléchi, une scénographie particulièrement travaillée... La Cité de la musique a été entièrement pensée pour les musiciens amateurs et professionnels et pour le public. Une partition originale qui se joue au quotidien et en harmonie. Le bâtiment de 4 000 m² compte deux salles de spectacle, un auditorium de 259 places assises ainsi qu'une salle de musiques amplifiées de 300 places debout, labellisées par l'État (Scène de Musiques Actuelles, SMAC, gérée par l'association La Cordonnerie). Ce nouvel équipement culturel est un véritable lieu de vie où se côtoient des genres musicaux et des intérêts différents.

Les effectifs du site de Romans s'élèvent à 695 élèves pour 45 enseignants, dont 4 musiciennes intervenantes en milieu scolaire. Les professeurs du Conservatoire peuvent enseigner leurs disciplines dans des salles dédiées : batterie, percussion, musique de chambre ou orchestre... Ils côtoient les amateurs de musiques amplifiées qui bénéficient, quant à eux, d'aménagements et de matériels perfectionnés : studios de répétition, régie d'enregistrement et une salle d'écoute et de rétro-projection partagée avec tous les utilisateurs.

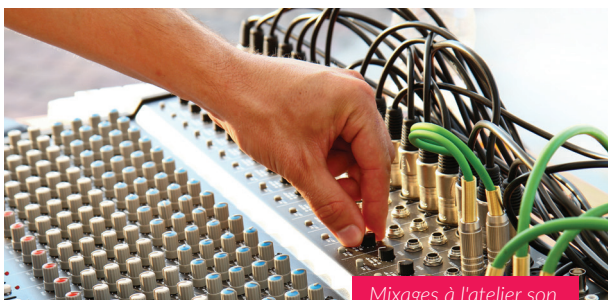
Ouverte au public, la Cité de la musique est facilement accessible. Elle offre une restauration d'appoint (tous les midis du lundi au vendredi et les soirs de concerts) et un espace ressources.

Pôle Ressources

Le Pôle Ressources de la Cité de la musique (site de Romans) est un espace ouvert à tous. Centre documentaire (partothèque, médiathèque musicale, revues) et d'informatique musicale (ordinateurs équipés de logiciels musicaux), il organise également divers événements : concerts tout public du « Citéhall », festival de musiques numériques « Micromusic », ainsi que des ateliers d'informatique ouverts à tous.

Informatique musicale

Ensemble d'outils stimulant la créativité, les musiques assistées par ordinateur sont de plus en plus intégrées dans les pratiques au sein du Conservatoire (FM, Instruments...), quels que soient les styles de musique ou l'instrument pratiqué. Le Pôle Ressources propose aussi de nombreux ateliers tout au long de l'année pour apprendre et approfondir des logiciels spécifiques à la création musicale et à l'enregistrement.



Ateliers d'informatique musicale*

Ableton live (cours informatique musicale)

animé par Baptiste PIERRE.

Mardi de 17 h 30 à 19 h 30. Débutant à intermédiaire.

Atelier de pratique – Projets individuels et collectifs.

animé par Baptiste PIERRE.

Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30. Intermédiaire à confirmer.

CHAM et accompagnement individuel

animé par Baptiste PIERRE.

Vendredi de 13 h 30 à 16 h. Pratique individuelle.

Notation musicale et composition

animé par Patrick FRAYSSE.

Lundi de 16 h à 17 h. Débutant.

* Les ateliers sont gratuits pour les élèves en Coursus, 100€ l'année pour participation libre.

Des stages sont proposés sur des thématiques particulières durant les vacances scolaires (Musique à l'Image, Hiphop, Beatmaking...). Le Pôle Ressources participe aux accompagnements de groupes sur projets individualisés et les workshop en lien avec la Cordonnerie (SMAC), autour des musiques électroniques. Sur projet, il peut permettre l'accès à la Salle de création en 13.1 (surround 3D).

Conditions

Les participants doivent avoir au minimum 12 ans. Inscription obligatoire auprès de Baptiste Pierre, animateur du Pôle Ressources et du secrétariat du Conservatoire (site de Romans). La pratique d'un instrument n'est pas un pré-requis, à condition que le participant ait une idée du projet qu'il souhaite développer. Renseignements et inscriptions : baptiste.pierre@valenceromansagglo.fr

03 Autres lieux d'enseignement

Le Conservatoire renforce géographiquement son enseignement dans différents domaines pour une meilleure proximité et qualité de services aux usagers :

- Les Locaux Rock - Valence
- Théâtre de la Ville - Valence (danse)
- Théâtre des Cordeliers - Romans (danse)
- Cathédrale Saint-Apollinaire - Valence (orgue)



Concert aux Locaux Rock

En tant qu'établissement classé, les parcours de formations du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Romans Agglo doivent répondre aux exigences du ministère de la Culture en suivant le schéma national d'orientation pédagogique de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA). L'État reste garant de la cohérence et de la structuration de l'enseignement en validant, par arrêté préfectoral, le classement du Conservatoire en Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).

Comme tout CRD, celui de Valence Romans Agglo propose des cursus diplômants, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle en passant par la formation amateur. Un enseignement hors cursus et des parcours personnalisés sont également prévus en fonction du projet artistique de l'élève et de son rythme d'apprentissage.

04

CHAM/CHAD*

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire de Valence Romans Agglo permet l'accès aux cursus CHAM et CHAD (Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse). Ce dispositif offre aux élèves motivés un parcours harmonieux associant un enseignement général et un enseignement artistique (musical ou chorégraphique) soutenus.

Les enfants bénéficient d'un aménagement de leur temps scolaire qui facilite leurs apprentissages artistiques : deux après-midis libérées pour les collégiens et cours de musiques intégrés à la journée scolaire pour les primaires.

Les établissements scolaires partenaires sont :

- le groupe scolaire Albert-Bayet à Valence (CHAM primaire)
- le collège Jean Zay à Valence (CHAM/CHAD secondaire)
- le collège André Malraux à Romans-sur-Isère (CHAM secondaire).

* *Classes à Horaires Aménagées Musique ou Danse*

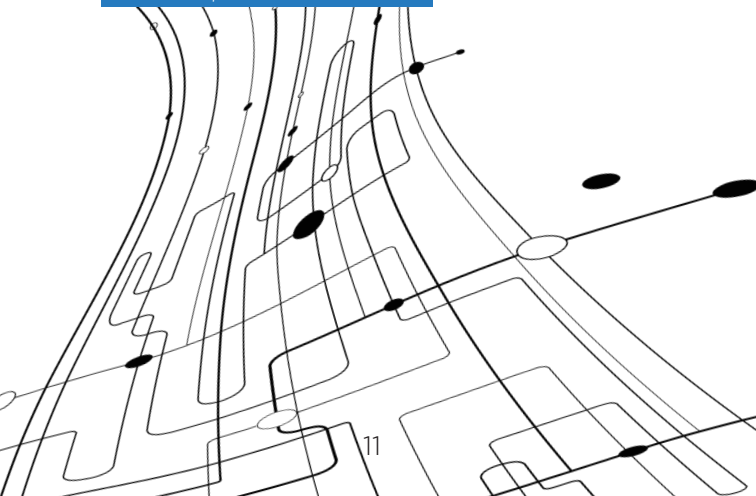
05

Le cycle éveil et découverte

Âge	Cycle éveil et découverte	Durée
4 ans (MS Maternelle)	Éveil « musique et danse » ou « musique » Site de Romans	45 mn
5 ans (GS Maternelle)	Éveil musical (chant, rythmique corporelle) et éveil danse Site de Valence	45 mn
5 ans (GS Maternelle)	Éveil « musique et danse » ou « musique » Site de Romans	45 mn
6 ans (CP)	Éveil musical Sites de Romans et Valence	45 mn



Séance d'éveil musical à la maison de la musique et de la danse



06

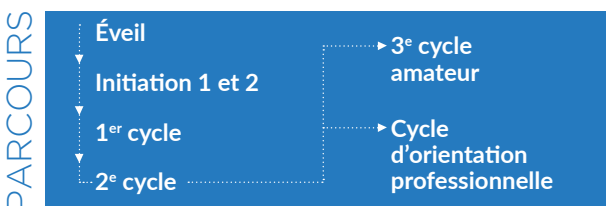
L'enseignement chorégraphique



Les études chorégraphiques du Conservatoire s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil et de deux phases d'initiation (loi du 10 juillet 1989). Deux esthétiques y sont enseignées régulièrement :

- la danse classique en discipline dominante avec la danse contemporaine en discipline complémentaire.
- la danse contemporaine en discipline dominante avec la danse classique en discipline complémentaire.

La Formation Musicale Danseur, la culture chorégraphique et l'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé complètent l'apprentissage des élèves à différentes étapes de leur parcours. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Il existe un parcours hors cursus Danse contemporaine*.



Éveil musique et danse > 4 et 5 ans

À partir de 4 ans à Romans. À partir de 5 ans à Valence.

Objectif : développer les fondamentaux du mouvement et le sens de la musicalité par une approche ludique.

Cursus : 1 cours de 45 mn hebdomadaire.

Initiation 1 et 2 > 6 et 7 ans

Objectif : développer la conscience corporelle et préparer l'enfant à l'apprentissage technique.

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire.

1^{er} cycle > À partir de 8 ans

Admission sur audition

Objectif : apprendre les bases fondamentales de la danse classique ou danse contemporaine.

Durée du cycle : 3 à 5 années.

Cursus :

- 2 à 3 cours de danse hebdomadaires dans la discipline dominante.

*cf page17

- Formation Musicale Danseur
 - 1 cours dans la discipline complémentaire
- En fin de cycle, l'élève présente une variation sur scène, pour vérifier que ses bases sont acquises

2^e cycle > À partir de 11 ans

Validé par le Brevet d'Études Chorégraphiques.
Parcours en horaires traditionnels ou aménagés.

Objectif : contribuer au développement artistique et chorégraphique personnel et collectif, s'approprier un langage chorégraphique, développer l'endurance.

Durée du cycle : 1 à 5 années.

Cursus traditionnel :

- 3 cours hebdomadaires dans la discipline dominante
- 1 cours dans la discipline complémentaire (Romans)
- 1 cours de Formation Musicale Danseur (Valence)
- 1 cours de culture chorégraphique

Cursus CHAD (uniquement Valence) :

- 3 cours de danse classique
- 1 cours de danse contemporaine
- 1 cours de Formation Musicale Danseur
- 1 cours de culture chorégraphique

3^e cycle amateur

Validé par le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC)

Objectif : maîtrise technique et maturité artistique.
Destiné aux élèves désireux de poursuivre la pratique de la danse à un plus haut niveau et de compléter leur culture chorégraphique.

Durée du cycle : 1 à 6 années.

Cursus :

- 3 cours hebdomadaires et 1 cours de danse contemporaine facultatif.
- 3 cours de danse classique
- 1 cours de danse contemporaine
- 12h/an d'Analyse fonctionnelle du mouvement dansé

Cycle d'orientation professionnelle

Site de Valence

Validé par le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)

Objectif : virtuosité technique et maturité artistique.
Destiné aux élèves désireux de poursuivre la pratique de la danse à un plus haut niveau en vue d'une orientation préprofessionnelle.

Cursus :

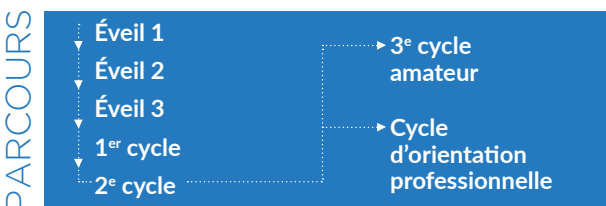
- 4 à 5 cours hebdomadaires
- 5 UV obligatoires

07

L'enseignement musical et instrumental



Les études musicales s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines (pratiques collectives, culture...)



Éveil 1 > À partir de 4 ans

Éveil musique et danse ou éveil musical

Objectif : ouvrir et affiner les perceptions de la créativité et de la sensibilité artistique

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire

Éveil 2 > 5 ans

Éveil musique et danse ou éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire

Éveil 3 > 6 ans

Éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes

Initiation instrumentale (Romans)

1er cycle > À partir de 7 ans

Choisir une discipline dominante

Objectif : constituer les bases de la pratique musicale et de la culture. Construire la motivation et la méthode. La formation musicale globale comporte plusieurs disciplines dont :

- formation instrumentale
- formation musicale (culture)
- pratique collective chorale ou atelier-orchestre

2^e cycle

Validé par le Brevet d'Études Musicales (BEM)

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Être capable de tenir sa place dans une pratique collective. Pour valider un BEM, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont instrument, formation musicale (culture), pratique collective...

3^e cycle

Cursus diplômant validé par le Certificat d'Études Musicales (CEM)

Objectif : développer un projet artistique personnel. Accéder à une pratique autonome. Acquérir des connaissances structurées. S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur. Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur. Pour valider un CEM, l'élève doit capitaliser plusieurs UV dont instrument, projet personnel, formation musicale et pratique collective.

Cycle d'orientation professionnelle

Validé par le Diplôme d'Études Musicales (DEM)

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Admission : examen en octobre après évaluation devant jury.

Cursus :

- 2 à 4 années
- 5h à 8h de cours hebdomadaires

Pour valider un DEM, l'étudiant doit capitaliser plusieurs UV obligatoires et complémentaires :

- 1 UV dominante
- 4 UV complémentaires obligatoires
- 1 UV optionnelle

Atelier de pratique musicale adaptée

Musique et handicap mental

Objectif : exploration des instruments. Travail de perception, d'écoute et de mémorisation. Ouvert aux enfants de 8 à 15 ans et aux adultes de plus de 16 ans. En collaboration avec le comité Drôme Handicap et l'ADAPEI de la Drôme.

08

L'enseignement vocal



Depuis 2018 le conservatoire propose un nouveau cursus intitulé « filière voix » et destiné aux enfants qui souhaitent s'inscrire dans une formation purement vocale.

La richesse des formations de chœurs ou chant choral du conservatoire sur ces deux sites, permet un parcours offrant tous les atouts d'une formation complète pour débiter dans l'art vocal. Ce parcours « filière voix jeunes chanteurs » s'organise en deux cycles et peut être précédé du parcours éveil et découverte comme pour le cursus instrumental. Le fonctionnement par cycle tient compte également du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines.

PARCOURS

1^{er} cycle

2^e cycle

1^{er} cycle > À partir de 7 ans

Durée : 4 à 5 ans

Objectif : constituer les bases de la pratique et de la culture musicale. Construire la curiosité, la motivation et la méthode. S'intégrer dans une pratique collective. Construire une conscience corporelle. Construire une conscience de l'espace et de la scène.

- Formation musicale de 1 h 15 à 1 h 30
- Chœur comprenant formation à la technique vocale : de 1 h à 1 h 15
- Atelier corporel ou théâtral
- Atelier vocal en fonction du projet de l'année (duo, trio...)

2^e cycle > À partir de 10 - 11 ans

Durée : 4 à 5 ans.

Validé par le Brevet d'Études Musicales (BEM)

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Savoir tenir sa place dans une pratique collective. Se présenter au public de manière active et expressive.

- Technique vocale : 45 minutes (pédagogie de groupe)
- FM : 1 h 30 à 2 h

- Chœur : 1 h 30 à 2 h
- Atelier corporel (danse, théâtre, etc.) : 1 h
- Initiation clavier (1 h en groupe tous les 15 jours)
- Atelier vocal en fonction des projets de l'année

Pour valider un BEM, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont pratique vocale, formation musicale (culture), pratique collective (chœur)...

À l'issue de ces deux cycles d'apprentissage l'élève peut, s'il le souhaite, poursuivre son parcours dans les deux esthétiques « traditionnelles » : soit chant lyrique, soit chant musiques actuelles.

09

Hors cursus

et parcours personnalisé

Parcours personnalisé Musique et Danse classique

1 à 3 années max. (commission pédagogique). Évaluation continue.

À partir de 2^e cycle : deux pratiques au choix parmi : formation musicale, instrument, pratique collective.

À partir de 2^e cycle 3^e année danse : parcours personnalisé à formaliser après entretien (danse classique et/ou danse contemporaine).

Hors cursus Danse contemporaine

Pas de limite de durée. Pas d'évaluation.

À partir du niveau débutant danse contemporaine : 2 cours par semaine. Entre 1 h 45 et 3 h 15.

Hors cursus et parcours personnalisé adultes

1 à 6 années maximum en fonction des places disponibles. Pas d'évaluation.

Parcours à la carte : Ateliers instrumentaux / chant, MAO, Jazz, FM (Musique de chambre, Jazz), FM (Orchestre, danse contemporaine) etc.

Parcours « pratiques d'ensemble »

Pas de limite de durée. Évaluation continue.

À partir du niveau 2^e cycle : pratiques d'ensemble, orchestres, musique de chambre.

10

Pratiques collectives

Les élèves du Conservatoire sont tenus dans le cadre de leur parcours de formation initiale, de participer régulièrement à au moins une pratique collective. Celle-ci est généralement liée à la discipline dominante et doit être validée par le professeur de cette discipline et le responsable de l'ensemble au regard des acquis techniques et du niveau d'autonomie.

En fonction du parcours pédagogique et de l'âge de l'élève, la participation aux activités musicales associatives de la Ville ou d'une autre collectivité peut être validée en tant que pratique collective après avis de la direction du Conservatoire.



Répétition de l'orchestre symphonique

Site de Valence

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Marie Duinat, Nathalie Ponce, Stéphane Ducroz et autres professeurs

Ensembles divers : ensemble de saxophones, ensemble de clarinettes, ensemble de mandolines, ensemble de bassons, ensemble de cuivres.

Orchestres

À vent et percussions 1^{er} cycle // Ombeline Challéat

À vent et percussions 2^e cycle // Ombeline Challéat

À vent et percussions 3^e cycle // Stéphane Ducroz

Atelier cordes 1^{er} cycle // Isabelle Laureys

Orchestre à cordes « Adagio » (à partir de fin de 1^{er} cycle) // Anne Lodéon
Orchestre à cordes « Moderato » (à partir de fin de 2^e cycle) // Gauthier Lodéon
Orchestre symphonique « Allegro » (COP et Perfectionnement) // Didier Vadrot
Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Atelier chorale « jeunes pousses » (1C2 Coursus Traditionnel) // Muriel Gouzon
Chœur d'enfant traditionnel (7 - 11 ans) // Muriel Gouzon
Chœur d'adolescent (11 - 17 ans) // Muriel Gouzon
Chœur de chambre Helios (classe chant) // Muriel Gouzon
Chœur CHAM VOIX (CE1, CE2, CM1, CM2) lundi temps scolaire // Muriel Gouzon

Site de Romans-sur-Isère

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Frédéric Mourguiart, autres professeurs
Divers ateliers et ensembles instrumentaux (guitares, cuivres, violoncelles) et vocaux encadrés par les professeurs

Orchestres

Harmonie Benjamine // Florent Pommaret
Orchestre à cordes Benjamin // Sylvie Pascalis
Harmonie Junior // Florent Pommaret
Orchestre Junior // Sabine Debruyne
Orchestre symphonique // Marie-Hortense Lacroix
Composite Music // Jean-François Rocher
Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Edwige Jacquet-Wacogne
Choeurs d'enfants (CP au CM1)
Choeurs d'adolescents (CM2 au lycée)

Ensembles conventionnés :

groupes Cordonnerie ; harmonies de Romans, Bourg-de-Péage, Peyrins, Châtillon-Saint-Jean, etc

11

Valence

Offre pédagogique



CORDES

Violon // Anne Lodéon,
Marie Orega, Isabelle
Robert, Isabelle Laureys

Alto // Gauthier Lodéon

Violoncelle // Marie-Joëlle
Le Corre, Franck Lépinasse

Contrebasse // Cécile
Vuilleumier

BOIS

Flûte traversière // Jean-
Frédéric Perraud

Hautbois // Ombeline
Challéat

Clarinette // Moneim Brini,
Géraldine Bouchet

Saxophone // Jean-Paul
Bouvatier, Stéphane Ducroz

Basson // Nathalie Ponce

CUIVRES

Cor // Delphine Mériaux

Trompette // Pierre-Alain
Millot

Trombone-Tuba // Pierre
Bassery

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Piano // Christophe
Alcocer, Héléne Barré,
Christophe Guémené,
Armelle Rochefrette

Guitare // Stéphane
Catauro, Samuel Arnaud

Percussions // David Catil
Joubert

Mandoline // Annie Nicolas

Accompagnement piano //

Marjorie Bortolini, Marie
Duinat, Lucile Moury,
Vicky Salewsky

MUSIQUE ANCIENNE

Clavecin, basse continue //

Esteban Gallegos

Flûte à bec, traverso //

Marie-Jacqueline Durand,
Lara Reynaud, Héléne
Tisserrand

Violon baroque // Camille
Antoinet

Violoncelle baroque //

Franck Lépinasse

Accompagnement clavecin
// en recrutement

Stages de musique ancienne

// ensembles, consort,
instruments anciens

MUSIQUES TRADITIONNELLES

**Ateliers musique
traditionnelle d'Arménie et
du Caucase - Duduk** //

Levon Chatikyan

VOIX

Chant lyrique // Laëtitia
Cattier

**Chant choral et Direction de
Chœur** // Muriel Gouzon

Accompagnement chant //

Marie Duinat

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Coordinateur // En
recrutement

**Atelier Cycle d'orientation
professionnelle** // En
recrutement

Batterie, MAO, atelier //
Franck Metzler

Chant et Claviers // Melody
Justo-Pardo

**Guitare électrique, FM,
atelier MAO** // Nicolas Diago

**Guitare électrique, atelier
MAO** // Alexandre Arnaud

**Platines, musiques
électroniques** //

Hervé Gaudriault

**Culture musicale, histoire
de la musique amplifiée** //

Franck Metzler

**Formation musicale,
arrangement, harmonie** //

Nicolas Diago, Emilio Diaz

LOCAUX ROCK

Animateur coordinateur //

Benoit Roch

Accueil-animateur // Kevin
Garnier, Emilio Diaz

Mao, DJ // Laurent Val

JAZZ

**Coordination, culture et
pratique collective** // Patrice
Foudon

Contrebasse // Gil Lachenal

Chant // Yasmina Kachouche

Piano jazz // Benoît Thevenot

Guitare jazz // Jean-Michel
Genoud

Batterie // Nicolas Serret

COMPOSITION MUSIQUE À L'IMAGE

**Écriture musicale,
improvisation, composition**

multimédia //

Nathanaël Bergese

**Atelier de musique de
film** // Bruno Farinone

FORMATION MUSICALE CULTURE

**Formation musicale et
éveil musical** // Mireille

Collignon, Mireille Vinay,
Christophe Alcocer, Muriel
Gouzon,

Flore Bezault

Analyse et écriture //

Charles Van Hemelryck

Culture musicale //

Mireille Collignon

Direction d'orchestre //

Didier Vadrot

DANSE

Coordinateur // Alexandra
Ripart-Jasseny

Éveil Danse //Alexandra
Ripart-Jasseny

Éveil Musique et Danse //

en recrutement

Danse classique /Alexandra
Ripart-Jasseny, José Luis

Sanchez Rrodriguez

Danse contemporaine //

Cécile Delabroy

Formation musicale

danseur // Mallory Bégou

Accompagnement Danse //

Vicky Salevski, Lucile Moury

Culture chorégraphique /

Mallory Bégou

ATELIER ADAPTÉ MUSIQUE

**Musique et handicap
mental** //

Anne et Gauthier Lodéon

12

Romans

Offre pédagogique



© Myriam Voreppe

ÉVEIL

Éveil musical // Edwige Jacquet-Wacogne

Éveil musique et danse // Cécile Delabroy et Edwige Jacquet-Wacogne

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Piano // Gwenaële Michel, Glawdys Wild

Guitare // Mickaël Noël

Accordéon // Lucile Moury

Percussions // David Catil

Harpe // Emmanuelle Cassard

Accompagnement piano // Anne-Sophie Charignon-Chapon, Nathalie Morazin

CULTURE MUSICALE

Formation musicale // Flore Bezault, Aurélien Josien, Jean-François Michel, Yasmine Réa

Analyse et composition // Charles Van Hemelryck

CORDES

Violon // Anaïd Nazar, Sabine Debruyne

Alto // Sylvie Pascalis

Violoncelle // Taron Karapétian

Contrebasse // Gil Lachenal

BOIS

Flûte traversière // Sylvain Chapon

Hautbois - Hautbois Baroque //

Frédéric Mourguiart

Clarinette // Jean-François Rocher

Basson - Fagott // Bernard Laurent

Saxophone // Florent Pommaret

CUIVRES

Trompette - Cornet // David Febvre

Trombone - Tuba // Laurent Lapassa

Cor // Delphine Meriaux

MUSIQUE ANCIENNE

Viole de gambe // Agustina Gendey-Merono

Luth // Wanda Kozyra

Harpes anciennes // Emmanuelle Cassard

Hautbois baroque // Frédéric Mourguiart

Ateliers de musique ancienne (instruments anciens / modernes // professeurs de musique ancienne)

MUSIQUES ACTUELLES

Batterie, ateliers // Mickaël Pastorelli

**Guitare électrique,
atelier //**

Christophe Mannarelli

**Guitare basse électrique,
atelier //** Gil Lachenal

**Ateliers guitares
musiques actuelles -
d'accompagnement //**

Bernard Laurent

Chant // Melody Justo Pardo

MAO // Patrik Fraysse,
Baptiste Pierre, Mickaël
Pastorelli, intervenants
extérieurs

Son (dans le cadre du DEM
MAA) // David Mouillon

FM musiques actuelles //
Aurélien Josien

**Histoire
des musiques actuelles //**
Mickaël Pastorelli

**Atelier chant
musiques actuelles //**
Patrik Fraysse

JAZZ

**Harmonie Jazz - Musiques
actuelles //** Gil Lachenal

Initiation au piano jazz
(musiciens confirmés) //
Gil Lachenal

Ateliers jazz // Gil Lachenal

**Ateliers d'improvisation
jazz - Musiques actuelles //**
Gil Lachenal

MUSIQUES TRADITIONNELLES

**Ateliers musique
traditionnelle d'Arménie et
du Caucase - Duduk //**
Levon Chatikyan

**Atelier musique
traditionnelle du Dauphiné
et Massif Central //**
Stéphane Méjean

VOIX

Chant // Vincent Billier

Chant choral
(enfants / adolescents) //
Edwige Jacquet-Wacogne

Atelier chant et scène //
Vincent Billier

Accompagnement chant //
Jean-François Michel

DANSE

Éveil musique et danse //
Cécile Delabroy,
Edwige Jacquet-Wacogne

Initiation danse //
Nora Commandeur

Danse classique //
Annie Pérard

Danse contemporaine //
Cécile Delabroy,
Nora Commandeur

**Atelier de création danse
contemporaine //**
Nora Commandeur

Accompagnement danse //
Vicky Salewsky

13

Modalités d'inscription

Réinscriptions du 2 mai au 7 juin 2019

La procédure de réinscription s'effectue par téléchargement de fichier PDF sur le site valenceromansagglo.fr (pour le site de Valence) ou citemusique-romans.com (pour le site de Romans) ou par dossier papier à retirer à l'accueil administratif.

Inscriptions du 3 au 28 juin 2019

Les frais de scolarité prennent en compte le lieu de résidence, le quotient familial des parents et l'enseignement choisi. Une simulation tarifaire peut être réalisée sur demande par les services administratifs.

La scolarité se déroule de septembre à juin avec interruption pendant les vacances scolaires.

L'inscription au Conservatoire comporte un test d'entrée pour les non débutants.

Site de Valence

Rencontre avec les professeurs le 26 juin 2019

Horaires : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h;

Obligatoire pour les nouvelles inscriptions.

Éveil, initiations danse :

inscriptions par ordre d'arrivée à partir du 3 juin 2019.

Documents à fournir

- Justificatif d'impôts sur le revenu ou à défaut, photocopie de l'avis d'imposition complet 2018 (revenus 2017).
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau, quittance de loyer...)
- Photocopie de la carte d'étudiant ou de certificat de scolarité pour les + de 18 ans (à fournir à la rentrée)
- Frais de dossier : 16€ pour un élève / 32€ pour deux élèves ou plus
- Certificat médical à fournir obligatoirement dès le 1^{er} cours pour la pratique de la danse
- Une photo d'identité récente
- Attestation d'assurance responsabilité civile

14

Tarifs année scolaire

Différents tarifs sont proposés. Ils varient en fonction du quotient familial et du lieu de résidence des élèves : communes de l'Agglo, communes hors Agglo en Drôme, communes hors Drôme. Les tranches indiquées (T1 à T10) correspondent aux quotients familiaux.

Éveil - Initiation - Formation musicale seule

Tarif pour l'Éveil musical ou Éveil Danse ou Éveil Musique & Danse ou Initiation Danse

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 200	22€	33€	59€
T2 > 201 à 350	28€	42€	59€
T3 > 351 à 500	39€	58,50€	144€
T4 > 501 à 650	54€	81€	144€
T5 > 651 à 800	67€	100,50€	144€
T6 > 801 à 950	86€	129€	334€
T7 > 951 à 1100	107€	160,50€	334€
T8 > 1101 à 1250	133€	199,50€	334€
T9 > 1251 à 1400	162€	243€	334€
T10 > 1401 et +	195€	292,50€	403€

Formation musicale seule (scolaire, étudiant ou adulte) ou Éveil avec pratique instrumentale ou Éveil musical + Initiation Danse

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 200	39€	58,50€	123€
T2 > 201 à 350	60€	90€	123€
T3 > 351 à 500	78€	117€	267€
T4 > 501 à 650	105€	157,50€	267€
T5 > 651 à 800	129€	193,50€	267€
T6 > 801 à 950	154€	231€	485€
T7 > 951 à 1100	178€	267€	485€
T8 > 1101 à 1250	205€	307,50€	485€
T9 > 1251 à 1400	234€	351€	485€
T10 > 1401 et +	280€	420€	582€

Scolaires - étudiants⁽¹⁾

Forfait Scolaire ou Étudiant - 1 discipline - Traditionnel ou CHAM/CHAD. Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur. Formation musicale et 2 pratiques collectives incluses.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 200	67€	100,50€	185€
T2 > 201 à 350	89€	133,50€	185€
T3 > 351 à 500	109€	163,50€	331€
T4 > 501 à 650	133€	199,50€	331€
T5 > 651 à 800	158€	237€	331€
T6 > 801 à 950	182€	273€	553€
T7 > 951 à 1100	209€	313,50€	553€
T8 > 1101 à 1250	237€	355,50€	553€
T9 > 1251 à 1400	242€	363€	553€
T10 > 1401 et +	318€	477€	663€

Cycle d'orientation professionnelle ou perfectionnement⁽¹⁾

Forfait incluant la participation aux services universitaires - 1 discipline - Traditionnel. Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur. Formation musicale et pratiques collectives incluses.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 200	100€	150€	190€
T2 > 201 à 350	124€	186€	190€
T3 > 351 à 500	146€	219€	338€
T4 > 501 à 650	172€	258€	338€
T5 > 651 à 800	197€	295€	338€
T6 > 801 à 950	222€	333€	564€
T7 > 951 à 1100	250€	375€	564€
T8 > 1101 à 1250	280€	420€	564€
T9 > 1251 à 1400	285€	427€	564€
T10 > 1401 et +	353€	529€	676€



Adultes⁽¹⁾

Forfait Adulte - 1 discipline - Instrument ou Chant ou Direction de chœur. Formation musicale et 2 pratiques collectives incluses.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 200	87€	130,50€	241€
T2 > 201 à 350	116€	174€	241€
T3 > 351 à 500	142€	213€	430€
T4 > 501 à 650	173€	259,50€	430€
T5 > 651 à 800	205€	307,50€	430€
T6 > 801 à 950	237€	355,50€	719€
T7 > 951 à 1100	272€	408€	719€
T8 > 1101 à 1250	308€	462€	719€
T9 > 1251 à 1400	315€	472,50€	719€
T10 > 1401 et +	413€	619,50€	862€

⁽¹⁾Au-delà de 1 discipline dominante : application pour chaque discipline supplémentaire d'une majoration de 50 % de cette dernière.

*Calcul du Quotient Familial exprimé en euros : 1/12^e des ressources imposables de l'année N-2 divisées par le nombre de parts. 2 parts minimum par foyer (responsable seul ou en couple) + 1 part par enfant à charge.

**Communes de l'Agglo : Alixan, Barbières, Barcelonne, Beauregard-Baret, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Bésayes, Bourg-de-Péage, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Chateaudouble, Chatillon-Saint-Jean, Chatuzange-le-Goubet, Charpey, Châteauneuf-sur-Isère, Clérieux, Combovin, Crépol, Étoile-sur-Rhône, Eymeux, Génissieux, Geysans, Granges-les-Beaumont, Hostun, Jaillans, La Baume-Cornillane, La Baume-d'Hostun, Le Chalon, Malissard, Marches, Miribel, Montéleger, Montélier, Montmeyran, Montmiral, Montrigaud, Montvendre, Mours-Saint-Eusèbe, Ourches, Parnans, Peyrins, Peyrus, Portes-lès-Valence, Rochefort-Samson, Romans-sur-Isère, Saint-Bardoux, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Saint-Marcel-lès-Valence, Saint-Michel-sur-Savasse, Saint-Paul-lès-Romans, Saint-Vincent-la-Commanderie, Triors, Upie, Valence, Valherbasse.

Tarifs forfaitaires

Frais de dossier	
Forfait à l'année par élève	16€
Forfait à partir de 2 élèves et plus	32€
Location d'instruments (forfait trimestriel)	
Accordéon - Basson - Cor - Flûte - Guitare - Violon - Alto - Clarinette - Hautbois - Saxophone - Trombone - Trompette - Tuba - Xylophone	30€
Violoncelle - Viole de gambe - Instruments baroques - Contrebasse - Théorbe - Luth - Harpe	55€
Location d'instruments en plastique (forfait annuel)	
Clarinette - Duduk	30€
Pratique collective Hors Coursus (Orchestre, Chorale, Musique de Chambre, Choriste, Direction de Chœur) et Tarif Atelier seul y compris Stage de Musique Ancienne	
Forfait à l'année	100€
Masterclasses - Stages	
Forfait demi-journée	15€
Forfait à la journée	30€
pour les élèves extérieurs au CRD Gratuit pour les élèves du CRD, de JAV et de la Cordonnerie	
Direction d'Orchestre (forfait annuel) <i>Réduction de 50 % pour les élèves pratiquant déjà une discipline au CRD</i>	
Agglomération	210€
Hors agglomération / Drôme	315€
Hors agglomération / Hors Drôme	400€
DMA - répétitions - accompagnement de groupes	
Forfait à l'année par musicien	50€
Location studio d'enregistrement (DMA)	
Forfait	150€

Participant invité	
Forfait à l'année par élève	Gratuité
Auditeur libre	
Forfait à l'année par élève	(1)
Étudiants étrangers inscrits en 3 ^e cycle	
Forfait à l'année	(2)
Fanfare 1 ^{er} Régiment de Spahis	
Forfait à l'année par élève	(3)
(1) Frais de dossier uniquement (2) Voir tarif étudiant 1 Instrument le plus élevé / Hors Drôme (3) Voir tarif atelier.	

15

Modalités générales

Frais de dossier et de scolarité

Les frais de dossier d'un montant forfaitaire (16 ou 32€) sont indépendants des frais de scolarité. Ils ne sont remboursables que pour les élèves échouant à l'examen d'entrée en 3^e cycle. Un abattement est consenti à partir du 3^e enfant inscrit d'une même famille (la réduction s'applique sur le plus jeune par rang d'âge) :

- 3^e enfant inscrit : 30 % de réduction
- 4^e enfant inscrit : 75 % de réduction
- 5^e enfant inscrit et suivant : gratuit

Les frais de scolarité dépendent de la discipline pratiquée, du statut de l'élève (scolaire - étudiant /adulte / COP), du lieu de domicile du redevable et de son quotient familial mensuel, calculé selon les critères définis par la collectivité.

Dans un délai de deux mois après la notification de la facture, aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Les pièces justificatives devront être fournies avant le 15 novembre. Au-delà de cette date aucun justificatif ne sera pris en compte, la cotisation maximum sera appliquée.

Participation financière

Toute demande particulière liée à un changement brutal et important de situation financière par rapport à l'année de déclaration des revenus (N-2), sera examinée au cas par cas par le directeur sur présentation de justificatifs. La demande doit être formulée par écrit au directeur du CRD avant le 1^{er} novembre de l'année scolaire concernée.

Pour tout élève inscrit en début d'année, en l'absence de demande de congé ou de démission formulée par écrit avant le 1^{er} novembre, les frais de scolarité sont dus pour l'année entière. En cas d'inscription en cours d'année :

- Avant le 1^{er} janvier : frais de scolarité dûs en totalité
- Du 2 janvier au 31 mars : frais de scolarité dûs pour les 2/3
- Après le 1^{er} avril, les frais de scolarité sont dus pour 1/3.

La participation financière demandée aux usagers ne couvre qu'une faible partie du coût réel de chaque élève. En conséquence, la cotisation ne peut être calculée ou révisée au prorata du nombre de cours reçus.

Au-delà de l'année scolaire écoulée, si les familles ne se sont pas acquittées des frais de scolarité auprès du Trésor Public, elles ne pourront prétendre à une réinscription.

La grille tarifaire évoque trois catégories d'élèves : enfant / étudiant-adulte-COP / perfectionnement. Ainsi, seront considérés comme étudiants, les enfants de plus de 18 ans qui justifieront d'une carte d'étudiant, en vertu de laquelle leur sera appliqué le tarif enfant/étudiant.

Les élèves initialement inscrits en cursus COP conservent leur statut étudiant lorsqu'ils s'inscrivent dans une discipline supplémentaire.

Avantages

Les participants invités qui correspondent à des usagers expérimentés apportant des compétences utiles dans le cadre de certaines activités du Conservatoire, bénéficient de la gratuité.

Sur accord de la direction, le Conservatoire peut admettre certains usagers comme auditeurs libres. Dans ce cas, ils sont exonérés des frais de scolarité mais doivent s'acquitter des frais de dossier liés à leur inscription administrative.

Dans le cadre du partenariat entre le Conservatoire et La Cordonnerie, les élèves inscrits dans cette association peuvent dans certains cas voir leurs frais de scolarité au Conservatoire réduits, selon des modalités décrites dans la convention liant cet établissement.

16

Modalités particulières

L'éveil musical + initiation danse ou l'éveil avec pratique instrumentale relèvent de la grille tarifaire "FM seule".

Dans le cas où un enfant bénéficie de la pratique instrumentale + une initiation danse, le tarif appliqué est celui de la grille éveil avec pratique instrumentale + 50 % de la même grille. En revanche pour les élèves inscrits en cursus instrumental et qui souhaitent pratiquer une initiation danse, la facturation sera établie sur la grille "forfait scolaire" plus la grille "initiation danse".

La culture musicale relève de la grille "FM seule".

Le cours de préparation au baccalauréat (culture par l'écoute) relève du tarif forfaitaire "pratique collective".

Le cours d'informatique musical relève du tarif "pratique collective" sauf s'il est pratiqué dans le cadre d'un cursus.

Dans le cadre des cursus des cycles 1, 2 et 3, les ateliers de pratique collective sont limités à deux. Au-delà, la pratique collective supplémentaire sera facturée en plus du tarif cursus.

Aucune réduction ne peut être appliquée sur les tarifs forfaitaires.

Le stage de musique ancienne est gratuit pour tous les élèves déjà inscrits au Conservatoire.

Le tarif COP et perfectionnement inclut la participation forfaitaire permettant aux étudiants du Conservatoire de bénéficier des services universitaires.

17

Calendrier Rentrée 2019-2020

30 août au plus tard

Les parents et élèves réinscrits seront informés de leurs horaires de cours de FM et de pratiques collectives (par voie d'affichage sur site, sur le site internet du Conservatoire).

Mercredis 4 et 11 septembre 2019

Tests d'admissions pour les candidats inscrits (FM, Instruments, Danse)

Mercredi 4 septembre 2019

Permanence des professeurs de 14h à 18h (uniquement sur le site de Valence)

Du 9 au 13 septembre 2019

Réunions d'information par disciplines et d'attribution des horaires des cours individuels avec les professeurs (uniquement pour site de Romans).

Les 9 et 16 septembre 2019

Début des cours le 9 septembre pour les CHAM /CHAD, le 16 septembre pour tous les autres cours.

À partir du 23 septembre 2019

Début des pratiques collectives.

Mi-octobre

Admission des élèves en chant lyrique, après une période de travail avec le professeur (sur chaque site) le 8 octobre 2019. Examen d'admission des Cycles d'Orientation Professionnelle (COP) les 14 ou 15 octobre.

18

Location d'instruments

Les familles ont la possibilité de louer certains instruments auprès du Conservatoire pour les premières années d'apprentissage en fonction des disponibilités. Il est également possible de s'adresser directement aux commerçants locaux (luthier, magasin d'instruments de musique, etc.). Renseignements à l'accueil et service scolarité de chaque site.

19

L'équipe administrative et technique

Direction du Conservatoire

Didier Vadrot, Directeur du Conservatoire

Marie-Hortense Lacroix, Directrice adjointe du Conservatoire

Cécile Robert, responsable administrative et financière

Jean-Paul Pau, responsable de l'action culturelle et artistique - communication

Site de Valence

Didier Vadrot, responsable de la Maison de la Musique et de la Danse

Cécile Robert, responsable administrative et financière

Samuel Arnaud, conseiller aux études

Estelle Autes, accueil et secrétariat

Mylene Babayeguidian, Françoise Selles, service scolarité

Alexandra Charpentier-Bultez, comptabilité, service scolarité

Sofiane Guechi, régisseur

Nicolas Lasalle, James Demoulin, Gilles Benokba, surveillants

Site de Romans-sur-Isère

Marie-Hortense Lacroix, responsable de la Cité de la musique

Jean-Paul Pau, responsable de l'action culturelle et artistique - communication

Christine Barret, Agnès Rochat,

assistantes administratives - scolarité

Matthieu Vanpeene, accueil - scolarité

Yannick Haustant, Dimitri Scognamiglio,

accueil - maintenance

Vincent Chantriaux, régisseur

Baptiste Pierre, responsable Pôle ressources

Mariame Mikidadi, Oudha Zemour, entretien

Les partenaires

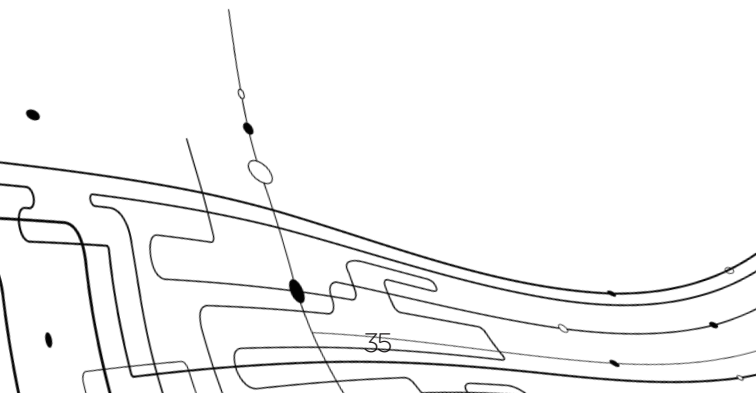
Partenaires institutionnels

- Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC)
- Région Auvergne - Rhône-Alpes
- Conseil Départemental de la Drôme
- Éducation nationale - Direction académique
- Direction de la Lecture publique - Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
- Villes de Romans et Valence
- Le Lux - Scène Nationale - Valence
- Comédie de Valence - Centre Dramatique National Drôme Ardèche (CDN)
- Le Train Théâtre - Portes-lès-Valence
- Les Clévos Cité des savoirs - Étoile-sur-Rhône
- Musée de Valence (arts et archéologie)
- Établissements scolaires : groupe scolaire Bayet - Valence, collège Jean Zay - Valence, collège André Malraux - Romans-sur-Isère
- Maison Pour Tous du Polygone - Valence
- Valence Romans Tourisme
- Réseau des conservatoires et écoles de musique de la Drôme
- Romans Scènes
- ADUDA (Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche)
- ESISAR (École Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux) - Grenoble INP
- UGA (Université Grenoble-Alpes)
- ComUE - Université Grenoble-Alpes



Partenaires associatifs

- Jazz Action Valence (JAV)
- SMAC La Cordonnerie - Cité de la musique - Romans
- Association du Chœur Hélios - Valence
- Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC)
- Association Drômans Cadence
- Association Drôme de Guitares
- Association Les Musicades Romanesques
- Association Rayonnement de la Musique Sacrée
- Centre musical international Jean-Sébastien Bach (CMI) - Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Compagnie 26 (saison musicale du Temple Saint Ruf) - Valence
- Concours International de Piano Teresa Llacuna (CIPTL) - Valence
- Din Di Rin Din - Valence
- Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme
- Festival d'un Jour - L'Équipée - Bourg-lès-Valence
- Jeunesses Musicales de France (JMF) - Valence
- Le Grand Classique
- Maison de quartier Saint-Nicolas - Romans
- MJC Robert-Martin - Romans
- Orchestre des Mandolines Estudiantina - Valence
- Orchestre d'Harmonie de Romans, de Bourg-de-Péage et autres associations de pratique amateur du territoire
- Universités populaires ACCES et UPAVAL



**Conservatoire à Rayonnement Départemental
Site de Valence - Maison de la Musique et de la Danse**

32, avenue Georges Clémenceau

26000 Valence

Tél : 04 75 78 50 80

conservatoire-valence@valenceromansagglo.fr

valenceromansagglo.fr

conservatoire.valenceromansagglo.fr

**Conservatoire à Rayonnement Départemental
Site de Romans - Cité de la musique**

3, quai Sainte-Claire

26100 Romans-sur-Isère

Tél : 04 75 02 26 42

conservatoire-romans@valenceromansagglo.fr

valenceromansagglo.fr

citemusique-romans.com

Horaires d'ouverture

SERVICE ADMINISTRATIF

Site de Valence

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Vacances scolaires : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Site de Romans

Du lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Fermeture au public pendant les vacances scolaires
mais permanences téléphoniques

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Du lundi au samedi (voir sites internet)

Fermeture des deux sites du 13 juillet au 18 août 2019